5/janv. 2008

Mémorandum de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) aux participants à la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement au Nord et au Sud-Kivu

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix.» (Jn 14, 27)

INTRODUCTION

1.La promotion de la paix dans le monde fait partie intégrante de la mission par laquelle l'Eglise continue l'œuvre rédemptrice du Christ sur la terre. De ce fait, l'Eglise est, dans le Christ, « sacrement », c'est-à-dire « signe et instrument de paix dans le monde et pour le monde »[1]. La promotion de la vraie paix est une expression de la foi chrétienne dans l'amour que Dieu nourrit pour chaque être humain. De la foi libératrice en l'amour de Dieu dérivent une nouvelle vision du monde et une nouvelle façon de s'approcher de l'autre, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un peuple entier : c'est une foi qui change et renouvelle la vie, inspirée par la paix que le Christ a laissée à ses disciples : Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ….(Cfr. Jn 14, 27)

La paix est devenue une valeur et un devoir universel ; elle trouve son fondement dans l'ordre rationnel et moral de la société dont les racines sont en Dieu lui-même, source première de l'être, vérité essentielle et Bien suprême. La paix n'est pas simplement l'absence de guerre ni même un équilibre stable entre des forces adverses, mais elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine et requiert l'édification d'un ordre selon la justice et la charité.

Eu égard à cela, la CENCO salue cette initiative de la Conférence pour la paix, la sécurité et le développement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu. Cependant, elle attire l'attention sur le fait que « le succès d'une telle conférence dépend de l'esprit de dialogue dans la transparence et la vérité, de la détermination et de la sincérité des conférenciers. Rien ne se fera tant que la conférence n'abordera pas les questions de fond et ce dans toutes leurs dimensions humanitaires, foncières, historiques, économiques, politiques, éthiques, juridiques. » (Déclaration de la CENCO du 22 décembre 2007).

LES AVANCEES MAJEURES

2. Pour mieux tirer tout le profit de cette rencontre et appréhender les différents enjeux de la situation dans le Nord et le Sud Kivu, la CENCO recommande aux participants de ne point déroger sur les acquis importants:

- La Constitution de la République Démocratique du Congo a résolu le problème de la nationalité ;

- La CENCO dit non à l'idéologie de la balkanisation par la création des « Etats nains ». L'intégrité territoriale, l'intangibilité des frontières et l'unité nationale de la République Démocratique du Congo ne sont pas négociables ;

- La guerre comme moyen pour résoudre les problèmes entre les habitants s'avère inutile et doit être condamnée de la manière la plus absolue. Elle manifeste un mépris total de la vie humaine et ne peut être justifiée;

- La conférence de Goma doit être un espace de dialogue entre les habitants de la République Démocratique du Congo. Pour ce faire, il sied que l'on accorde suffisamment de temps aux représentants des habitants de la région pour qu'ils disent haut et fort ce qui fait problème et, cela, sans traitement préférentiel.

- Par les élections, avec l'appui massif de la communauté internationale, le peuple congolais s'est doté d'institutions démocratiques. Il serait inacceptable que la conférence de Goma remette en question lesdites institutions ou qu'elle devienne un nouveau lieu de partage du pouvoir en marge des mécanisme constitutionnels. Ce serait un retour en arrière avec risque d'éternel recommencement et pour corollaire l'encouragement de rebellions récurrentes pour raison de partage du pouvoir. Ce serait installer durablement la violence comme mode d'acquisition et de conservation du pouvoir et en quelque sorte institutionnaliser la violence politique. Que toute modification de la configuration politique du pays passe désormais par les institutions républicaines démocratiquement établies à travers les urnes. Toute nouvelle initiative doit être dirigée vers le renforcement des institutions démocratiquement élues.

- En conséquence, les conférenciers formuleront des recommandations à l'appréciation du gouvernement ou du parlement pour compétence et délibération. Ces organes établiront les cas échéant un chronogramme d'exécution avec des mécanismes observables et partagés de vérification aussi bien au niveau local, national qu'international.

- La Conférence de Goma s'abstiendra de légiférer en lieu et place d'institutions constitutionnelles. Celles-ci à leur tour réserveront aux recommandations de Goma le bénéfice d'urgence.

LE CONTEXTE

3. L'évaluation de la situation réelle confirme ce que tout le monde sait, à savoir :

- Le Kivu vit une situation de guerres récurrentes ;

- Il y existe un activisme guerrier de certains groupes ethniques arguant leur exclusion ou leur mépris par les autres habitants de la région ;

- On y note une présence nuisible des groupes armés d'origine étrangère;

- On y constate un activisme réactionnaire de certains groupes armés qui revendiquent de défendre les terres de leurs ancêtres.

Tous ces éléments réunis ont rendu difficile la cohabitation pacifique entre les habitants de la région.

LES CAUSES

4. En examinant cette situation, forte de messages antérieurs des Evêques et actualisés par les résultats de la récente enquête initiée par ses services, la CENCO a relevé les causes ci-après qui sont à la base du désastre que vivent les populations de cette région :

Au niveau interne :

La CENCO constate :

Un réel problème d'intégration des populations : certains habitants au Kivu ne se sentent pas entièrement intégrés à la communauté nationale ;

Des problèmes fonciers : la désappropriation des terres arables au profit des éleveurs, créant ainsi un conflit permanent entre les cultivateurs et les propriétaires des grands domaines pastoraux ;

Un problème de conquête du pouvoir: l'exploitation de la haine et de la division ethniques est devenue une nouvelle idéologie au service de politiciens pour la conquête ou la conservation du pouvoir ;

Une question de gestion et d'accès aux ressources naturelles : tout montre que le contrôle des espaces où il y a des ressources naturelles est une des causes majeures de la guerre au Kivu (Cfr le rapport du Panel des Nations Unies, l'enquête de Human Rights Watch sur l'exploitation de l'or, le rapport Lutundula ou les différentes mises en garde de Institute Rescue Comittee). On se bat là où il y a des richesses que l'on veut exploiter : la guerre devient un paravent pour couvrir le pillage des ressources. On y exploite aujourd'hui le pyroclore, le coltan, l'or, le diamant, la cassitérite… et le pétrole en perspective;

La conduite de certains hommes politiques congolais, caractérisée par la corruption, l'absence de moralité politique et le manque de dignité est avérée : à cause de l'argent, certains politiciens congolais sont prêts à vendre leur pays. La débâcle au Kivu est la conséquence d'une série de comportements irresponsables et traîtres des Congolais eux-mêmes.

Il faut ajouter à cela que si cette situation perdure, c'est parce que le pays ne dispose pas encore d'une armée à même de protéger ses frontières et sa population.

Au niveau externe :

La CENCO relève :

L'attitude non moins ambiguë de la communauté internationale face au problème des réfugiés, face à la démocratie dans la région des Grands Lacs, face à la mission de maintien de la paix par la MONUC.

L'attitude manifestement hostile de certains pays voisins, après avoir signé et ratifié le Pacte de Naïrobi sur la sécurité, la stabilité et le développement dans les pays des Grands Lacs (26 décembre 2006) ;

L'affairisme des multinationales autour des ressources naturelles : il apparaît clairement que la guerre au Kivu est une guerre économique dont l'enjeu demeure incontestablement l'exploitation des richesses du sol et du sous-sol. Des agents des multinationales sont particulièrement actifs dans cette région pour vendre des armes en des ressources naturelles et conseiller les chefs des groupes armés à persévérer dans cette aberration.

La place géostratégique de la République Démocratique du Congo avec ses nombreuses ressources est un des facteurs aggravants de l'instabilité au pays.

LES CONSEQUENCES

5.Les conséquences de cette situation sont énormes :

Des millions de morts : une hécatombe sans pareille, mais jamais dénoncée ;

Des populations condamnées à l'errance : l'exode rural avec comme conséquence la surpopulation des villes et de grandes cités, l'abandon forcé du secteur agricole, la non scolarisation des enfants, etc. ;

Des déplacements forcés des personnes dans des conditions inhumaines ;

Des viols massifs des femmes et des violations à grande échelle des droits de la personne humaine ;

Des tueries systématiques organisées au jour le jour sans que les coupables ne soient appréhendés ;

Des destructions des infrastructures et de l'environnement: des villages incendiés, des ponts coupés, des domaines agricoles et pastoraux ravagés, etc;

Des recrutements de mineurs dans les rangs des groupes armés;

Un pillage systématique des ressources naturelles ;

Un appauvrissement accéléré des populations ;

Une exacerbation des clivages ethniques : l'enracinement de la mémoire de vengeance entre les ethnies.

RECHERCHE DES SOLUTIONS

6.La Conférence Episcopale Nationale du Congo recommande que, dans la recherche des solutions pour sortir le pays de ce désastre, les participants aux assises de Goma puissent porter leur attention sur les points ci-après :

Ils doivent se concentrer sur les causes réelles du conflit au Kivu et ne pas se contenter des causes apparentes. Pour ce faire, des questions de fond doivent être posées :

-Quelles sont les vraies revendications des uns et des autres ?

-Qui arme les milices ?

-La présence des Interahamwe et apparentés aux portes du Rwanda n'est-elle pas l'une des causes profondes de la déstabilisation de la région du Kivu ?

-Qu'adviendrait-il si les quatre cents ethnies du Congo prenaient les armes pour faire entendre chacune sa voix ?

INTERPELLATION

7.La CENCO interpelle les habitants du Kivu pour qu'ils se considèrent comme des frères et soeurs;

8.La CENCO interpelle la Communauté nationale pour qu'elle prenne conscience que notre pays est au centre des convoitises régionales et internationales. Au cours de cette conférence, il sied à tous de parler le même langage car la cause qui nous engage au Kivu est une cause nationale.

9.La CENCO demande au niveau de la sous-région le respect du droit national et international, notamment les droits des Etats, des groupes humains et des individus ;

10. A la Communauté internationale, la CENCO demande de jouer un franc jeu et de protéger les intérêts de tous les Congolais. Tout le monde gagnerait avec un Congo en paix plutôt qu'un Congo en guerre. Que toutes les puissances et leurs multinationales soient amenées à travailler pour la paix dans la région des Grands Lacs ;

11. Aux dirigeants de notre pays qui ont pris l'initiative de cette conférence, l'occasion leur est donnée de se montrer responsables.

12. La CENCO exhorte le Gouvernement à « ne pas décevoir les attentes de la nation » qui veut voir la paix, la sécurité et le développement devenir une réalité pour le grand bien de notre population.

13. La CENCO est convaincue qu'il n'y a pas de paix sans justice. L'impunité encourage de nouvelles velléités insurrectionnelles.

CONTRIBUTION

14. En guise de contribution à la stabilisation de la région, la CENCO réaffirme sa mission réconciliatrice en poursuivant son programme de réconciliation et de reconstruction communautaire. En effet, l'Eglise enseigne qu'une paix véritable n'est possible que par le pardon et la réconciliation. Certes, il n'est pas facile de pardonner face aux conséquences de la guerre et des conflits, car le sang versé ne peut jamais être ramassé et la violence, spécialement quand elle conduit jusqu'aux abîmes de l'inhumain et de la détresse, laisse toujours en héritage un lourd fardeau de douleur, qui ne peut être soulagée que par une réflexion approfondie, loyale et courageuse, commune aux belligérants, capable d'affronter les difficultés du présent avec une attitude purifiée par le repentir.

Le poids du passé, qui ne peut être oublié, ne peut être accepté qu'en présence d'un pardon réciproquement offert et reçu : il s'agit d'un parcours long et difficile, mais pas impossible.[2]

Le pardon réciproque que nous exigeons de tous ne doit pas annuler les exigences de la justice ni, encore moins, barrer le chemin qui conduit à la vérité : justice et vérité représentent plutôt les conditions concrètes de la réconciliation.

Nous souhaitons de tout cœur que cette conférence soit le lieu de la justice, de la vérité et de la réconciliation, en vue de parvenir au rétablissement de relations d'accueil réciproque entre les peuples divisés, sous le signe de la réconciliation.

Nous souhaitons, en enfin, que cette conférence soit le lieu de la promotion du respect du droit à la paix : ce droit favorise la construction d'une société à l'intérieur de laquelle les rapports de force sont remplacés par les rapports de collaboration en vue du bien commun.

La CENCO souhaite que cet énième rassemblement constitue une mise en route décisive pour la paix, la sécurité et le développement de la Nation congolaise.

15. Puisse l'Emmanuel, Dieu avec nous, nous ouvrir à la grande Espérance qui, seule, peut nous mobiliser à affronter notre présent et à préparer un avenir de paix, de justice et de bonheur.

16. Le présent mémorandum constitue la contribution de la CENCO à la conférence pour la paix, la sécurité et le développement au Nord et au Sud Kivu.

Fait à Kinshasa, le 05 janvier 2008

+ S.E Monseigneur Théophile KABOY

Evêque de KASONGO

Président de la Commission Episcopale Justice et Paix et

Délégué de la CENCO à la Conférence sur la paix, la sécurité et le développement au Nord et au Sud Kivu

[1] JEAN-PAUL II, Message pour la journée mondiale de la Paix 2000, 20 AAS 92 (2000) 36.I. Cfr. Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, Libreria editrice Vaticana, 2004, n° 516, p. 271

[2] Cfr Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, n° 517, p. 272